



Paris, le jeudi 29 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conclusions des 3 jours de l'expérimentation sociale : une nouvelle méthode au service de la réussite des jeunes

Marc-Philippe DAUBRESSE, ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, a effectué, du 27 au 29 avril, un point d'étape sur les expérimentations sociales, au cours duquel il a rencontré des porteurs de projets, des acteurs locaux, des jeunes, mais aussi des partenaires privés et des chefs d'entreprises.

Le ministre a souligné que la démarche d'expérimentation sociale doit à la fois être conçue comme un laboratoire d'innovation, très concret, et comme une nouvelle méthode de gouvernance pour agir pour la jeunesse. Il a rappelé que, si les 300 projets actuellement lancés à travers tout le territoire vont tous être menés à terme et évalués, tout au long de leur déroulement, pour sélectionner les plus efficaces et les meilleurs partenariats, les premières remontées du terrain permettent dès à présent d'engager quelques évolutions au sein de cette démarche d'expérimentation.

Premier axe : tirer le meilleur parti de l'évaluation. Le ministre a rappelé le caractère inédit de la démarche d'évaluation de projets et de politiques publiques engagée grâce au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, laquelle n'a jamais été entreprise avec une telle ampleur en France. Il souhaite aller plus loin dans cette voie et **renforcer cette démarche d'évaluation. Il a ainsi annoncé qu'il réunirait pour cela, dès le mois prochain, le Conseil scientifique du Fonds d'expérimentation**, présidé par Marc Gurgand, pour faire le point avec ses membres sur les évaluations conduites sur le terrain, et échanger sur la meilleure façon d'animer les évaluations locales.

Contact presse : Cabinet du ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives – 01.44.38.14.22

Deuxième axe : remettre de la cohérence et concentrer l'action sur les initiatives qui fonctionnent, en mettant en place 5 laboratoires territorialisés. Marc-Philippe Daubresse souhaite mettre en place **5 laboratoires territorialisés, dans des agglomérations urbaines, des villes, et des départements, y compris ruraux, qui seront des territoires « test »**, où la totalité des expérimentations (insertion professionnelle, alternance, réussite éducative, logement, lutte contre le décrochage scolaire, financement du permis de conduire...) **serait pilotée globalement, par un même acteur, pour concourir au même objectif : agir pour la réussite des jeunes.** Des discussions sont en cours avec les collectivités locales, les élus et l'ensemble des acteurs concernés, afin d'arrêter les 5 territoires qui, sur la base du volontariat, souhaiteront s'engager dans cette initiative.

Troisième axe : impliquer davantage les entreprises et partenaires privés dans cette démarche. Marc-Philippe Daubresse a rencontré cette semaine **les partenaires privés actuels du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, à savoir la Fondation Total et l'UIMM**, qui participent respectivement à hauteur de 50 millions et de 3 millions d'euros au Fonds d'expérimentation, ainsi que de nouveaux partenaires potentiels afin de les sensibiliser à cette initiative. Soulignant que l'expérimentation sociale est un projet gagnant-gagnant pour les entreprises et pour les jeunes, le ministre a indiqué qu'il poursuivrait ces rencontres avec des chefs d'entreprise, **y compris des PME, qui au niveau local, et des jeunes dirigeants**, pour les mobiliser sur ces expérimentations, qui sont mal connues des partenaires privés, alors qu'elles représentent pour eux un fort potentiel.

Rappelant que c'est en mobilisant le plus grand nombre, en rendant ce dispositif plus concret qu'il sera possible d'en tirer le meilleur parti pour les jeunes, Marc-Philippe Daubresse a par ailleurs indiqué qu'un site Internet dédié aux expérimentations sociales, www.experimentationsociale.fr, a été lancé cette semaine. Via une carte de France interactive, chacun peut consulter, région par région, les expérimentations qui existent au plus près de chez lui.